

Nous, le collectif des habitant.e.s exilé.e.s du Squat du 4bis Avenue de la Révolution revenons vers vous afin de nous assurer que le dialogue que nous avons entamé avec vos services et avec vous en personne se poursuit. Pour rappel, le Squat du 4bis Avenue de la Révolution a été investi en Mai 2019, afin que les personnes exilé.e.s qui n'ont pas eu accès à la régularisation de leurs situations administratives puissent se reloger, suite à la procédure d'expulsion par vos services du Squat de l'ex CRDP.

Nous sommes une centaine de personnes à vivre ici, dont 30 enfants, scolarisés, pour ceux qui sont en âge de l'être.

Depuis maintenant 20 mois d'existence ce lieu de vie à su maintenir dignement sa place dans la ville de Limoges car nous avons pris nos responsabilités en tant qu'habitant.e.s. Notre organisation collective permet de centraliser nos échanges avec un ensemble de services administratifs, (Préfecture, Mairie, Agglomération), services de soins et réseaux associatifs. De même, nous nous efforçons d'assumer notre organisation quotidienne pour sortir de l'assistanat.

Nous avons entamé des discussions avec vos services à propos de l'évolution des situations administratives de chacune de nos familles d'une part, mais aussi au sujet de l'éventuelle expulsion du lieu que nous habitons : Ainsi, suite aux lettres personnalisées que nous vous avons remises au mois de juillet, explicitant les motifs de nos demandes de séjour en France, nous avons pris rendez-vous dès le mois d'août pour déposer nos demandes de régularisation et de permis de travailler individuelles. Mais les délais de traitement de nos dossiers dépassent largement la période de la trêve hivernale dont la fin relancera la menace d'une expulsion collective à partir du 1er avril. Pour cette raison, le 15 décembre dernier nous vous avons demandé un regroupement et une anticipation de l'analyse de toutes nos demandes.

D'autre part, depuis le début, nos démarches individuelles sont accompagnées d'une revendication de prise en compte de la légitimité de notre groupe dans son intégralité. Nous avons sollicité votre pouvoir discrétionnaire pour la réquisition des bâtiments que nous occupons ou la mise à disposition d'un bâtiment vacant - dont la ville ne manque pas - permettant un accueil collectif de nos familles. A ce jour nos deux requêtes sont restées sans réponse.

Nous souhaitons donc que vos déclarations sur l'intérêt que vous portez à notre mode de fonctionnement autogéré ne soit pas un simple élément de langage et que nos propositions répétées trouvent une issue favorable en acte. Notre collectif pourra ainsi poursuivre son action quotidienne qui est un véritable travail coopératif d'accompagnement social.

Cette solution est une piste vertueuse dans la mesure où elle permet à la fois d'éviter une nouvelle situation de crise et de prolonger une expérience qui a déjà fait ses preuves. Quelles que soient les circonstances, nous continuerons à nous engager dans le sens de cette recherche de conditions de vie dignes.

Dans l'espoir de recevoir une réponse adaptée à notre inquiétude,